



Notre équipe:

- ☺ Sonia LEBRETON , Elue suppléante au CRE sonia.lebreton@afpa.fr
- ☺ Sophie GIBIER, Représentante syndicale au CRE sophie.gibier@afpa.fr

3 rue Franklin
93100 MONTREUIL
Tél./Fax. : 01 48 70 54 25
E.Mail : permanence@cfecgcafpa.org



REUNION CRE du 17 mai 2017

Elisabeth Jousseau-Dubien (Directrice Régionale) préside la séance assistée de Christophe Ferger (DRH Ile de France) et Angélique Quiriau

INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

Mouvements RH.

- M. Dominique MIRONNEAU manager conseil en formation du pôle régional a pris ses fonctions début mai à temps partiel puis à temps plein à compter du 1^{er} juillet.
 - Mme Sylvie Henriot, arrivée à la direction régionale pôle VAE
- Postes en recrutement: DDSP et responsables commerciaux

Manifestation : Nuit de l'alternance à Stains le 11/05. Promotion de l'alternance avec des jobs dating.

Le Conseil d'Administration a reporté l'approbation des traités d'apports de fonds afin de solliciter au préalable l'avis du comité d'audit. Le transfert des personnels est reporté au 2nd semestre. La DG rencontre les partenaires sociaux cet après-midi.

INFORMATION SUR LE RAPPORT SUR L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le document remis pour la séance présente quelques erreurs. Il sera analysé par la commission emploi le 7 juin, des explications sur les modes de calculs sont demandées.

ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN 500 000

PE prolonge la validité de ses marchés AFC de 8 mois. Cela tendrait à dire que PE va à nouveau commander des actions.

3,3 M€ de CA à fin avril et très bon niveau des entrées. Il y a eu de nombreuses entrées en bureautique, la rentabilité est présente si les groupes sont complets. Il y a un souci sur Meaux car on ne parvient pas à faire entrer de stagiaires. Il va être demandé de pouvoir redéployer les commandes vers d'autres territoires. En termes de personnel, on note une baisse de 10 ETP CDD entre mars et avril. Il est certain que ces ETP vont décroître fortement jusqu'à juin.

PRESENTATION DU PRE PROJET DE BUDGET 2017

La commission économique s'est réunie pour discuter de ce pré-projet, le budget 2017 n'étant toujours pas arbitrée. Les charges ne figuraient pas dans les documents car il fallait attendre la construction du budget pour les avoir. Le budget est décliné au global sans distinction des filiales.

Il faut présenter des coûts de revient avec valorisation des activités en décidant ce qu'il faut mettre en avant en particulier via GTA. Il va falloir donner des repères de temps pour chaque activité. Pour les activités ex-PAS elles seront valorisées à l'acte, ainsi il faudra identifier combien de temps il faut à un formateur pour préparer sa session de validation par exemple.

66,5 M€ à réaliser en 2017, à comparer au résultat 2016 (retraité des résultats du PAS et de la fin de la subvention du CRIF : 70.2 M€ – 4,7 M€ de PAS – 1.9 M€ de Subv. = 63,6 M€) progression de 4.5→ % en moyenne. Ce budget étant décliné par financeurs. Lorsque le budget validé sera disponible il sera présenté plus en détail.

Quota stagiaire : 15 lots ont atteints leur quota de stagiaires rémunérés. Le Crif a signalé à PE la nécessité d'une meilleure répartition des flux RSA entre les différents organismes de formation. Une option est de proposer des prises en charges de la rémunération par le CRIF pour les formations en difficulté de recrutement.

POINT SUR LA FACTURATION 2016 CRIF ET HORS CRIF

Le document est remis en séance. Nous poserons les questions complémentaires au prochain CRE. A mi-année 2016 un gros effort de recouvrement a été réalisé. Au 30 Avril 17,9 M€ facturés dont 10,6 M€ auprès du CRIF. La facturation est en progression de 3,3 M€, et les délais sont plus courts. Les actions terminées sont facturées le mois suivant. Pour le FONGECIF, nous sommes passés à une facturation mensuelle, contre 3 factures avant.

Pour les OPCA, la logique est d'essayer de passer à la facturation d'avance en lieu et place de la facturation de fin de parcours.

Recouvrement : 19,6 M€ à recouvrer. A ce jour il est tombé à 9,3 M€.

FORMATEURS INSCRITS SUR LA PLATE-FORME DE MOBILITE

A ce jour aucun inscrit sur la plate-forme de mobilité, même s'il y a des formateurs qui au vu de leur niveau d'activité pourraient en relever.

BILAN FORMATION 1er TRIMESTRE 2017

La question du faible taux de réalisation est posée. En particulier pour le personnel administratif le taux d'inscription est très faible. Traditionnellement peu de demandes en début d'année. La charge d'activité est un facteur également impactant.

POINT SUR LE DEPLOIEMENT DE L'OUTIL METIS

Le document de suivi nous a été donné. Il n'y a pas de retour à ce jour des formateurs.

ADHESION DE L'AFPA AUX CAISSES DE RETRAITE.

Rien n'a changé du fait de la transformation de l'AFPA en EPIC, nous conservons les mêmes caisses.

TRAVAUX EN COURS

- Mise en conformité des registres du personnel, certains centres sont en format papier, d'autres en format numérique.

Le souhait de la directrice régionale est que tout soit sous format numérique. Les élus soulèvent les problématiques liées aux modifications qui même si en théorie interdites sont en réalité possibles. Un groupe de travail va être constitué.

- BDES et règles applicables en la matière : L'objectif est d'offrir aux élus des éléments d'informations économiques et sociales.

Une version non à jour au niveau national est accessible aux élus du CCE et aux délégués syndicaux nationaux. Concernant le déploiement au niveau régional, pas d'information du siège

POINT SUR LA STRATEGIE IMMOBILIERE DE L'ILE DE FRANCE

L'Afpa (EPIC) a l'obligation d'avoir un SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière) pour les centres dont elle est propriétaire La première étape sous le pilotage de la direction de l'immobilier est le diagnostic de l'existant. Un questionnaire et Audit des centres ont été réalisés. L'Analyse immobilière des informations recueillies est en cours et devra aboutir à un modèle immobilier (selon la structuration de l'offre, principe d'implantation, type de bâtiments, ratios d'occupation).

Cela devra permettre de proposer des scénarios qui feront l'objet de validation de l'Afpa, de recueil d'avis des tutelles ministérielles, d'observations des préfets de régions, avis de la DIE et enfin validation du conseil d'administration de l'Afpa.

En parallèle, 13 projets stratégiques régionaux vont être élaborés, ce qui devra permettre à horizon 2020 de valider les réflexions en cours sur l'évolution des dispositifs régionaux et l'empreinte territoriale. En Ile de France c'est en cours et une rencontre avec la DG sera organisée pour validation. Il devra y avoir cohérence entre le SPSI et le projet stratégique territorial.

L'obligation de mettre à disposition les locaux Afpa à d'autres OF n'est pas encore mise en place en IDF. Prolongation de la dérogation de la mise aux normes des centres liée à l'accès des personnes handicapées

SOUS TRAITANCE

Rappel des règles concernant l'obligation pour un EPIC de respecter le Code des Marchés Publics en matière d'achat de prestations et de matériel en fonction des seuils. Des changements de pratiques sont nécessaires. Les notions de récurrence, de pérennité, de montant, de référencement,... sont impactant. En cas de doute, se rapprocher de la DSMG Ira Morange.

Un exemple : un formateur sous traitant, non référencé ne pourra pas être payé.

QUESTIONS DIVERSES

1/ Parc automobile assujetti à la taxe sur les véhicules de société. La DR doit se renseigner.

2/ Il y a eu une déflagration au centre de Stains. Il a été demandé d'avoir le rapport du CHSCT. La direction précise que l'enquête est en cours, refuse la transmission au CRE même si le document peut être consulté au niveau du centre.

Prochaine réunion le 21 juin 2017. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions par mail :

Sophie.gibier@afpa.fr

Sonia.lebreton@afpa.fr